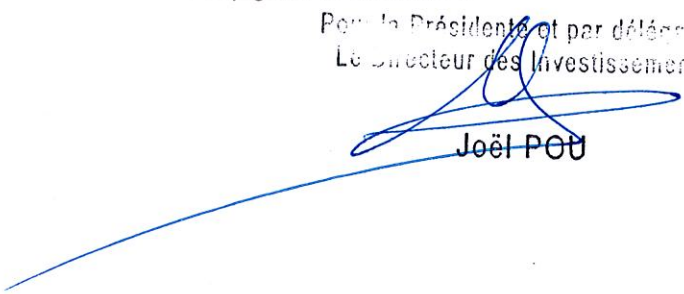


Port de PORT- VENDRES
Requalification du quai Dezoums
Instruction dans le cadre de l'article 5314 du Code des Transports

Organismes locaux consultés	Date d'envoi	Réception	Absence de réponse	Courrier de réponse
Monsieur le Prefet de Région Occitanie	03/11/16	08/11/16	X	
Madame la Présidente de la Région Occitanie	03/11/16	04/11/16	X	
Monsieur le Directeur de la DREAL Occitanie	03/11/16	04/11/16	X	
Monsieur le Directeur Régional des Douanes	03/11/16	07/11/16		X
Monsieur le Prefet Maritime de Méditerranée	03/11/16	07/11/16	X	Organisation CNL
Monsieur le Directeur Interrégional de la Mer	03/11/16	08/11/16		Présent CNL (Phares et balises)
Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie maritime de Méditerranée	03/11/16	08/11/16	X	
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale	03/11/16	09/11/16		Réponse CCIT
Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales	03/11/16	07/11/16	X	Organisation CNL
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Alberes Cote Vermeille Illiberis	03/11/16	05/11/16		X Délibération CC
Monsieur le Maire de Port-Vendres	03/11/16	07/11/16		X Délibération CM
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer des PO	03/11/16	07/11/16		X
Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes	03/11/16	05/11/16	X	Présent CNL
Monsieur le Président de la COREPAM S/C DIRM	03/11/16	08/11/16	X	
Monsieur le Président de la chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale	03/11/16	07/11/16		X
Monsieur le Président du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion	03/11/16	07/11/16	X	Présent CNL
Monsieur le Président du Conseil Portuaire de Port-vendres	03/11/16	07/11/16	X	Organisation Conseil Portuaire
Monsieur le Directeur du Service des Phares et Balises	03/11/16	07/11/16	X	Présent CNL

Perpignan le 03/02/2017

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur des Investissements


Joël POU